



Incendie - Équipier de Première Intervention (EPI)



● Présentation de la formation

Notre formation permet au personnel désigné comme Équipier de Première Intervention, d'appliquer les consignes de sécurité et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans votre établissement.

On estime qu'il ne faut que 3 minutes pour qu'un feu se transforme en incendie et devienne incontrôlable.

Il est primordial de former son personnel à intervenir efficacement pour définir les rôles de chacun, créer des automatismes, limiter la panique et ainsi, contrôler un incendie.

● Objectifs de la formation

- Savoir respecter les consignes de sécurité.
- Utiliser efficacement les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie.
- Savoir faire évacuer face à un début d'incendie.
- Savoir réagir à un début d'incendie dans l'établissement en respectant les étapes suivantes : alarme, alerte, notions d'évacuation, intervention à l'aide des moyens de premiers secours (extincteurs et R.I.A.), accueil des secours.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

Une demi-journée, soit 3.5 heures



LIEU ET DATE

Dans vos locaux
Dans nos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Pratique avec extincteurs de service (Eau Pulvérisée, Poudre et CO2).
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation
- Inscription de la formation sur le registre de sécurité de l'entreprise.



RENOUVELLEMENT

La CARSAT préconise un Recyclage de formation Équipier de Première Intervention **tous les 6 mois.**



THÉORIE

- Mesures de prévention dans l'établissement.
- Notion sur la combustion et l'explosion.
- Que faire à la découverte d'un début d'incendie dans l'établissement :
 - Transmission et diffusion de l'alarme ;
 - Intervention immédiate.
- Alarmer et Alerter.
- Première intervention : Conduite à tenir et matériel.
- Notion d'évacuation.
- Accueil des secours.

PRATIQUE

- Visite commentée de l'établissement, reconnaissance des moyens de secours, des points névralgiques et de cheminements d'évacuation.
- Exercices de manipulation des extincteurs (1 appareil par stagiaire) sur foyer écologique au gaz (prévoir 20m² de surface extérieure).
- Exercices de manipulation réalisables sous réserve de bonnes conditions climatiques et environnementales.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

Selon l'article R. 4227-39 du Code du travail, la consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices, qui doivent avoir lieu au moins tous les six mois, au cours desquels le personnel apprend notamment à se servir des moyens de premier secours.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

Mis à jour le
1er juin 2022

AGRÉMENTS



NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



www.acxconseil.fr